

ATTESTATION DE STAGE

→ MENU IMPRESSION

→ Puis Attestation à fournir à la fin du stage

→ Imprimer l'attestation de stage

The screenshot displays the 'Application PStage' interface for 'Infos convention 69541 SIGMUND (ETU TEST) FREUD'. A navigation bar at the top contains buttons for 'Etudiant', 'Etab. d'Accueil', 'Service d'accueil', 'Tuteur Professionnel', 'Stage', 'Enseignant Referent', 'Signataire', 'Recapitulatif', 'Impression', 'Validation', 'Avenant', and 'Cor'. A red arrow points to the 'Impression' button. Below the navigation bar, the 'Impression de la convention' section shows 'Étudiant SIGMUND (ETU TEST) FREUD' and 'Langue d'impression Français (stage en France)'. A 'Documents à imprimer' section contains an 'ATTENTION' warning and a 'Rappel' note. Two buttons are visible: 'Convention type : Imprimer la convention' and 'Attestation à fournir à la fin du stage : Imprimer l'attestation de stage'. A red arrow points to the second button. A blue 'X' icon is next to the second button's label.

Application PStage

Création et gestion des conventions de stage

Infos convention 69541 SIGMUND (ETU TEST) FREUD

Etudiant Etab. d'Accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif **Impression** Validation Avenant Cor

Impression de la convention

Étudiant SIGMUND (ETU TEST) FREUD
Langue d'impression Français (stage en France)

Documents à imprimer

ATTENTION :
- Vous ne pouvez pas imprimer votre convention tant qu'elle n'a pas été validée par le service compétent (stage obligatoire : gestionnaire de scolarité / stage volontaire : pôle stages et insertion). Une fois votre convention créée, pensez à prévenir le service compétent pour qu'il procède à la vérification puis à la validation de votre convention.
- Une fois votre convention validée, vous devrez l'imprimer et la faire signer en trois exemplaires à l'ensemble des parties. Pensez à anticiper vos démarches, les délais de signature peuvent varier selon les structures.

Rappel : Aucun stage ne peut débuter sans convention signée par l'ensemble des parties.
En l'absence d'une ou plusieurs signatures, la convention et son contenu n'ont aucune valeur, et ni vous, ni l'organisme d'accueil n'êtes couverts.

Convention type : Imprimer la convention

Attestation à fournir à la fin du stage : Imprimer l'attestation de stage

Avant la fin du stage, pensez à imprimer et faire signer l'attestation de stage à votre structure d'accueil et conservez-la. C'est un document qui atteste que votre stage a bien eu lieu (conservez aussi la convention de stage).